

## TRANSFERT DE COMPETENCES

La Communauté germanophone  
gagne à nouveau en autonomie

Les gouvernements de la Région wallonne et de la Communauté germanophone ont adopté en première lecture, vendredi matin à Eupen, l'ensemble des avant-projets de décret organisant un nouveau transfert de compétences entre les deux entités fédérées. Après l'emploi, le patrimoine, la tutelle sur les communes et les zones de police, ce sont ainsi une partie de l'énergie (primes pour les particuliers, gestion Guichets Énergie,...), le logement (gestion du logement public comme privé, développement durable,...) et l'aménagement du territoire qui seront gérés par la Communauté germanophone à

sentent un budget de 6,8 millions d'euros », a précisé Oliver Paasch, le ministre-président du gouvernement germanophone, selon qui ce transfert de compétences, revendiqué depuis 1998, constitue « un moment important de l'histoire de la Communauté germanophone », lui permettant de s'émanciper un peu plus de la Région wallonne.

« C'est un engagement à travailler ensemble, une plus-value importante pour nos deux communautés qui pourront s'apporter mutuellement plus de choses », a déclaré Willy Borsus, le ministre-président wallon, en annonçant l'organisation, le 17 octobre, d'une journée de la langue allemande en Wallonie. ■